



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES CALENDRIERS ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 22 SEPTEMBRE 2026

Présents : Mme Baudry- Sylvestre- Pézière

Président : M. Podan-Mavounzy

Assiste : M. Macina (Comité de Direction) M. LE Rigoleur

Excusé : M. Cokgul

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2026/2027)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité.

RAPPEL

Pour toute demande de dérogation et pour qu'elle soit prise en compte, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de mentionner dans votre mail :

La catégorie, la division, la poule, le numéro du match, la date et le ou les matchs concernés.

ATTENTION

Article 20.3 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir à la LPIFF au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

La demande de dérogation doit obligatoirement être accompagnée d'une proposition de nouvelle date obligatoirement validée par l'adversaire et cette date doit être antérieure à celle du match prévu au calendrier.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

APPEL AUX CLUBS

La Commission informe que des places restent disponibles dans les différentes catégories suivantes :

- PLUS 55 ANS : 2 places
- PLUS 45 ANS : 1 place
- CDM D2 : 3 places
- SENIORS D4 : 2 places
- U18 D3 : 1 places
- U17 D1 : 3 places
- U15 D2 : 1 places

La Commission précise que les engagements seront clos au plus tard le 28 septembre 2026. Dans l'hypothèse où le championnat aurait déjà débuté dans l'une des catégories concernées, les rencontres correspondantes seront programmées sur une journée de remise propre à chaque catégorie.





RETRAITS D'EQUIPES

524664 BRUYERES BERNES US

Courriel du 17/09/2026

La Commission prend note du retrait d'engagement de l'équipe en U16 D3 après la parution des calendriers.
Décide d'infliger au club une **amende de 110 €** conformément à l'Annexe Financière n°2.

510501 AUVERS ENNERY FC

Courriel du 19/09/2026

La Commission prend note du retrait d'engagement de l'équipe en U16 D4 après la parution des calendriers.
Décide d'infliger au club une **amende de 110 €** conformément à l'Annexe Financière n°2.

580882 MARCOUVILLE CITY CP

Courriel du 18/09/2026

La Commission prend note du retrait d'engagement de l'équipe en U17 D1 après la parution des calendriers.
Décide d'infliger au club une **amende de 110 €** conformément à l'Annexe Financière n°2.

500585 US PECQ FOOTBALL

Courriel du 15/09/2026

La Commission prend note du retrait d'engagement de l'équipe en CRITERIUM +55 ans après la parution des calendriers.
Décide d'infliger au club une **amende de 110 €** conformément à l'Annexe Financière n°2.

519844 OSNY FC

Courriel du 15/09/2026

La Commission prend note du retrait d'engagement de l'équipe en ANCIENS D2 après la parution des calendriers.
Décide d'infliger au club une **amende de 110 €** conformément à l'Annexe Financière n°2.

546116 MONTMORENCY FC

Courriel du 16/09/2026

La Commission prend note du retrait d'engagement de l'équipe en U18 D3 après la parution des calendriers.
Décide d'infliger au club une **amende de 110 €** conformément à l'Annexe Financière n°2.

REPORTS DE MATCHS

ANCIENS

ANCIENS D3 Poule C

Match n° 78976231 du 29/11/2026

EZANVILLE ECOUEN US 2 / PUISEUX LOUVRES 95 FC 2

Nouvelle date : 20/12/2026

Motif : Nouvelle alternance avec la R2

Accord de la COC

ANCIENS D3 Poule C

Match n° 78976220 du 15/11/2026

EZANVILLE ECOUEN US 2 / AUVERS ENNERY FC 2

Nouvelle date : 08/11/2026

Motif : Nouvelle alternance avec la R2

Accord de la COC





U15

U15 D2 Poule B

Match n° 79633058 du 19/09/2026

VEMARS ST WITZ FC 1 / ERAGNY FC 1

Nouvelle date : 31/10/2026**Motif : erreur administrative concernant l'engagement de l'équipe de VEMARS St WITZ****Accord de la COC**

1er APPEL DE FEUILLES DE MATCHS

ANCIENS D4

Match n° 79610515 du 20/09/2026

BEZONS USO 31 / ORVILLOISE AS 31

ANCIENS D3 Poule C

Match n° 78971554 du 20/09/2026

ENT OVA-ASCL2 32 / BOUFFEMONT ACF 31

CRITERIUM +45 ans

Match n° 79071268 du 22/09/2026

NEUVILLE/Oise AS 35 / GOUSSAINVILLE FC 35

SENIORS D3 Poule B

Match n° 78928248 du 22/09/2026

VILLIERS LE BEL FC 3 / SAM 2

U16 D2 Poule A

Match n° 79031566 du 20/03/2026

MONTMORENCY FC 21 / COSMO TAVERNY 21

U14 D5 Poule C

Match n° 79500856 du 19/03/2026

St BRICE FC 24 / ENT BEAUM MOURS 22

1er FORFAIT AVISE SANS AMENDE

MAGNY EN VEXIN FC 1

U18 D3 B

Match n° 79505719 du 20/09/2026

MAGNY EN VEXIN FC 1 / ES HERBLAY 2

MAGNY EN VEXIN FC 1 0 but -1pt**ES HERBLAY 2 5 buts 3pts****GAFEPB 1**

ANCIENS D3 B

Match n° 78971553 du 20/09/2026

GAFEPB 1 / BEAUCHAMP AS 2

GAFEPB 1 0 but -1pt**BEAUCHAMP AS 2 5 buts 3pts**

**CHAMPAGNE 95 SFC 1**

U15 D2 A

Match n° 56553967 du 20/09/2026

CHAMPAGNE 95 SFC 1 / St LEU

CHAMPAGNE 95 SFC 1	0 but	-1pt
St LEU 95 FC 1	5 buts	3 pts

CHAMPAGNE 95 SFC 22

U18 D3 A

Match n° 79569329 du 20/09/2026

MONTMAGNY FC 21 / CHAMPAGNE 95 SFC 22

MONTMAGNY FC 21	5 buts	3 pts
CHAMPAGNE 95 SFC 22	0 but	-1pt

COURDIMANCHE AS 1

ANCIENS D3 C

Match n° 78976253 du 20/09/2026

EZANVILLE ECOUEN US 2 / COURDIMANCHE AS 1

EZANVILLE ECOUEN US 2	5 buts	3 pts
COURDIMANCHE AS 1	0 but	-1pt

1er FORFAIT AVEC AMENDE**520871 PUISEUX LOUVRES 95 FC 2**

U14 D5 B

Match n° 79494232 du 19/09/2026

PUISEUX LOUVRES 95 FC 2 / GROSLAY FC 2

PUISEUX LOUVRES 95 FC 20 but	-1pt	
GROSLAY FC 2	5 buts	3 pts
Amende PUISEUX LOUVRES 95 FC 2	30 euros	

517377 MONTMAGNY FC 3

U14 D5 B

Match n° 79494235 du 19/09/2026

COSMO TAVERNY 2 / MONTMAGNY FC 3

COSMO TAVERNY 2	5 buts	3 pts
MONTMAGNY FC 3	0 but	-1pt
Amende MONTMAGNY FC 3	30 euros	

580882 MARCOUVILLE CITY CP 1

U15 D2 B

Match n° 79550995 du 19/09/2026

OSNY FC 1 / MARCOUVILLE CITY CP 1

OSNY FC 1	5 buts	3 pts
MARCOUVILLE CITY CP 1	0 but	-1pt
Amende MARCOUVILLE CITY CP 1	30 euros	

Secrétaire de Séance
M. Pascal PEZIERE

Président de Séance
M. PODAN-MAVOUNZY



